

veu du temps passé, écrit-il au roi ¹, que de pareilles entremises estoient recues et escoutées, mais à présent ils s'y respondroient par des injures,... et il se faut bien garder d'en venir là, car aparemment le vizir ne demanderoit pas mieux, et il renouvelleroit souvent des cuerelles semblables, afin que la chrestienté s'intéresse à en desliver les affligés. J'ai rendy, ajoute-t-il, ces misérables capables de ces raisons. » En quoi Nointel se trompait. Caboga et Bucchia ne s'étaient pas du tout « rendus capables » des argumentations prudentes du représentant de Louis XIV, mais que faire ? Ils n'avaient qu'à subir courageusement toutes les humiliations, toutes les tortures, tous les oublis, ne céder en rien et attendre. Quant à Nointel, il se borna à présenter au Roi un rapport détaillé sur la terrible avanie dont Raguse venait d'être frappée et de recommander à Louis XIV le respect de la neutralité du pavillon ragusain. Il écrivait, le 8 janvier 1678, à Pomponne ² : « Je crois qu'il en coustera (la chute de Raguse) à Sa Sainteté et à la République de Venise, qui ne voudront pas avoir le Turc pour voisin. J'ay, monsieur, esté sollicité par les ambassadeurs de Raguse de prendre la liberté de représenter leurs fascheuses extrémités au Roy, et je me promets, par le compte, que je viens de vous rendre, d'avoir satisfait à leurs prières (!) Ils m'ont aussy très instament supplié d'exposer à Sa Majesté le fascheux estat, où ils disent se trouver, par l'opposition, qu'apportent les vaisseaux de guerre du Roy à leur trafic, en se saisissant de leurs bastimens marchands qui vont à Naple et autres lieux

1. Constantinople, 25 juin 1679. Affaires étrangères, Turquie, *Correspondance politique*, 15, fol. 118, verso.

2. Affaires étrangères, Turquie, *Correspondance politique*, 14, fol. 1.